



R6.1-05 Règles de la communication orale



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

Heures d'enseignement

CMI

Cours Magistral Intégré

3,5h

Modalités de contrôle des connaissances



Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
CC (contrôle continu)	CC : Ecrit et/ou Oral					C6.1 Gérer la communication et développer des aptitudes transversales dans un environnement RH (Coef 3) C6.2 Réaliser l'administration des ressources humaines (Coef 2) C6.3 Sécuriser l'environnement juridique, administratif et financier des ressources humaines (Coef 1)